

NAO 2020

Pourquoi Le syndicat Unifié/UNSA n'est pas signataire

Les négociations nationales ont permis au Syndicat Unifié /UNSA de réaffirmer sa volonté de voir perdurer le principe même d'augmentation générale qui assure de façon pragmatique une revalorisation à chaque salarié. C'est pourquoi, le Syndicat Unifié/UNSA a décidé de signer l'accord de Branche Caisse d'Épargne qui permet de vous assurer a minima une enveloppe d'augmentation, certes bien en deçà de nos attentes et de nos demandes, mais néanmoins pérenne de :

- ✓ 0.5% d'augmentation pour tous
- ✓ 1% pour des mesures individuelles

La négociation Nationale devait se poursuivre par des négociations locales suivant un calendrier bien déterminé. Le Syndicat Unifié/UNSA en Caisse d'Épargne de Bretagne Pays de Loire s'était bien évidemment préparé à ces réunions dans le but **d'améliorer l'accord national**. Pour notre organisation syndicale, et comme l'avait annoncé nos dirigeants lors de la dernière convention, les résultats de l'entreprise devaient permettre à chacun de tirer profit des efforts réalisés en 2019. Nous n'avons eu de cesse d'entendre que le fameux COEX (coefficient d'exploitation) était meilleur, que le PNB par ETP était en nette augmentation, et que la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire était l'une des deux caisses les plus solvables du RCE.

De l'aveu même de notre Directoire, l'année 2019 était une belle année.

Les demandes principales du Syndicat Unifié / UNSA étaient les suivantes :

- Reconduction de la prime Macron
- Abondement intéressement : 300€ versé par le salarié avec un abondement employeur de 900€ proratisé.
- Enveloppe supplémentaire pour l'intéressement - Attribution gratuite de parts sociales
- Rémunération annuelle brute hors part variable portée à 25 000€ minimum. Majoration de l'indemnité de fin de carrière
- Soins familiaux à 5 jours par ayant-droit.
- Un jour de congé supplémentaire pour 35 ans d'ancienneté et un de plus pour 40 ans d'ancienneté pour compenser l'allongement de la durée du travail

L'entreprise est restée sourde à nos différentes propositions, priorisant l'axe des négociations à la détermination de critères permettant le versement d'augmentations individuelles en lieu et place de mesures permettant à tous de bénéficier des bons résultats commerciaux dégagés en 2019. Les propositions de l'Entreprise n'ajoutent aucune avancée notable pour les salariés par rapport aux acquis de l'accord national.

Le syndicat Unifié/ UNSA s'est refusé d'entrer dans le jeu de l'employeur.

Après concertation, les élus du Syndicat Unifié/UNSA ont estimé que le projet d'accord présenté par la Direction ne répondait pas aux attentes du personnel au regard des efforts consentis et était somme toute très réducteur.

**L'annonce faite lors de la convention a suscité beaucoup d'espoirs
L'application qui en est faite va certainement faire beaucoup de déçus
mais le Directoire en portera seul la responsabilité...**